

Table ronde: crise économique et formation professionnelle

Document complémentaire à la lettre d'information PANORAMA.actualités du 27 mai 2009

Nouvelle 6142fa

Stabilité sur le marché des places d'apprentissage, situation préoccupante pour l'emploi des jeunes travailleurs

A l'occasion de son assemblée générale des 14 et 15 mai à Genève, la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP) a convié plusieurs personnalités à s'exprimer sur la situation des jeunes en transition I (de la scolarité obligatoire à la formation professionnelle) et en transition II (de la fin de l'apprentissage à l'entrée dans le monde du travail). En présence d'Isabelle Chassot, présidente de la CDIP, Serge Gaillard (SECO), Serge Imboden (OFFT), Jürg Zellweger (Union patronale suisse) et Fritz Winkelmann (SFP FR) ont participé à un débat animé par Josef Widmer (CSFP). Compte rendu: Josette Fallet

Comment se présente la situation sur le marché de l'emploi et comment évoluera-t-elle ?

S. Gaillard: La crise qui touche les entreprises tournées vers l'exportation aura des répercussions en chaîne, notamment sur le tourisme et la consommation. Les plus grandes difficultés se dessinent pour la fin de 2009 et l'année prochaine. Le taux de chômage, encore à un niveau plutôt bas, va augmenter. Plus de 220'000 chômeurs pourraient être recensés en 2010. Il paraît cependant difficile d'émettre des pronostics et une comparaison avec la crise des années nonante.

La situation varie en fonction des catégories d'âge. Elle est bonne pour les moins de 20 ans. Le marché des places d'apprentissage ne devrait pas trop souffrir cette année. En revanche, les jeunes âgés de 20 à 29 ans sont très touchés par la crise. Leur taux de chômage pourrait passer de 5 à 7%. Fort heureusement, ce groupe de personnes ne reste en général pas plus de six mois à la recherche d'un emploi.

J. Zellweger: L'industrie d'exportation a été touchée très tôt et très fortement. Dans l'industrie des machines, le taux de chômage était inférieur à 3% en avril mais il est en augmentation par rapport à l'année précédente. Certaines entreprises ont déjà dû introduire le chômage partiel.

F. Winkelmann: Dans le canton de Fribourg, les indicateurs sont stables en comparaison avec la

même période de 2008. Le nombre des contrats d'apprentissage conclus est à quelques unités près le même que l'année passée. La majeure partie des contrats arrivent maintenant. L'offre en places d'apprentissage (1'600) est identique à celle de 2008. Quant aux jeunes qui vont quitter cette année la scolarité obligatoire, ils sont 50 de moins qu'en 2008. Si aucune mesure n'est prise en leur faveur, les jeunes qui vont terminer leur formation professionnelle initiale et acquérir la maturité professionnelle post-CFC souffriront de la crise. Le taux de chômage augmentera.

J. Zellweger: L'Union patronale suisse observe la situation des jeunes et relève une conjonction défavorable de phénomènes: démographie en baisse, tendance à choisir une formation générale plutôt qu'un apprentissage. En période de crise, les jeunes choisissent plutôt de fréquenter à plein temps une école du secondaire II (école de culture générale, gymnase, ...).

Que représente le chômage partiel pour la formation des apprentis ?

S. Imboden: Les apprentis doivent bien sûr être épargnés par cette mesure mais il est difficile d'évaluer la situation sans y être confronté. Elle appelle des mesures exceptionnelles et une bonne dose de créativité.

Table ronde: crise économique et formation professionnelle

Les enjeux de la formation supérieure

Dans le cadre de la discussion qui a suivi le débat, A. Schnellmann (OW) s'est enquis des mesures prises en faveur des jeunes les plus doués.

La présidente de la CDIP voit dans la maturité professionnelle (MP) une offre attrayante pour les jeunes les plus doués. Selon elle, la MP est souvent vue comme maturité pour les garçons, acquise parallèlement à l'apprentissage d'un métier technique.

Le choix d'une profession est beaucoup influencé par les options des parents et ne relève pas d'un choix politique. Il n'existe pas de quotas pour la formation générale mais la féminisation des études gymnasiales rend nécessaire une réflexion sur ce phénomène qui tendrait à prouver la valeur de la formation professionnelle.

Pour Mme Chassot, le vrai enjeu se situe ailleurs, dans les écoles de culture générale auxquelles on doit donner un profil précis afin qu'elles jouent pleinement leur rôle de tremplin pour la formation professionnelle supérieure dans les domaines de la santé, du social et de l'éducation. La préparation aux deux premiers domaines apparaît primordiale compte tenu de la pénurie de personnel qualifié.

C. Pottier (VS) est certes favorable à une valorisation de la formation professionnelle mais attire l'attention sur les risques de survalorisation de la maturité professionnelle (MP). L'expérience démontre que les jeunes qui ont obtenu une MP ne reviennent pas dans les

entreprises formatrices. En Valais, par exemple, quelque 1'400 petites et moyennes entreprises (PME) devront trouver reprenneur ces prochaines années. La relève n'est plus assurée par les titulaires du brevet ou du diplôme fédéral dont le nombre ne cesse de diminuer. L'économie manque ainsi de futurs chefs d'entreprise. Cette évolution a de quoi inquiéter et mérite réflexion.

A la question de savoir s'il y a une volonté politique de piloter l'évolution, la présidente de la CDIP répond que la volonté politique est de ne pas augmenter de manière artificielle la part des maturités gymnasiales et des formations longues. Au contraire, la volonté est de rééquilibrer la part des garçons et des filles dans les gymnases.

Il convient aussi de mieux assurer le conseil en orientation à l'école obligatoire. Les entreprises doivent offrir des places de stage pour les jeunes, pendant les vacances scolaires, car c'est là qu'ils trouvent en général leur place d'apprentissage. Un partenariat accru s'impose.

En guise de vœu formulé au terme du débat, F. Winkelmann a souhaité développer de manière coordonnée la collaboration avec tous les partenaires, tant au niveau national qu'intercantonal, et invité chacun à ne pas utiliser la crise pour développer des offres parallèles inefficaces à long terme, à respecter la LFPr qui assure la perméabilité entre les offres de formation.

S. Gaillard: Le SECO enregistre une explosion du chômage partiel depuis quelques mois. Les apprentis travaillent à plein temps alors que les autres collaborateurs sont touchés par le chômage partiel. Tout est mis en œuvre pour que la qualité de la formation ne souffre pas de cette mesure. Le canton de Berne a institué un service de conseil aux entreprises contraintes d'introduire le chômage partiel.

F. Winkelmann: A Fribourg, les services de l'emploi et de la formation professionnelle ont réfléchi aux mesures à prendre. Celles-ci ne peuvent être que ciblées en fonction des catégories d'entreprises, à commencer par les PME car ce sont celles qui forment le plus d'apprentis.

Quelles pourraient être les mesures en faveur des jeunes qui se trouveraient au chômage ces prochains mois ?

S. Imboden: Les mesures doivent être aussi rapides qu'efficaces. Tant la Confédération que les cantons en ont déjà prises. Des mesures supplémentaires s'imposent-elles pour la formation professionnelle? La question est à l'étude dans le cadre du troisième paquet de mesures envisagé par le Conseil fédéral.

S. Gaillard: L'assurance-chômage est bien préparée

à faire face à la situation grâce au professionnalisme des collaborateurs des offices régionaux de placement (ORP). Il est certain que de nombreux jeunes bien qualifiés se trouveront au chômage. En collaboration avec les partenaires sociaux, la conseillère fédérale Doris Leuthard a lancé un appel aux entreprises pour qu'elles continuent à occuper les jeunes qui terminent leur apprentissage cet été. Des mesures supplémentaires sont à l'étude mais elles n'auront rien de spectaculaire. Les cantons seront chargés de leur mise en œuvre.

L'éventuelle introduction de stages pratiques payés par le SECO ne fait pas l'unanimité. Le SECO est d'avis qu'il ne doit pas financer de telles places pour ceux qui ont accompli un apprentissage. L'instrument est pensé pour les jeunes qui ont besoin de pratique. L'idée d'une contribution financière versée aux entreprises qui engagent des jeunes est tout aussi controversée. S. Gaillard est d'avis que les allocations d'initiation au travail ne peuvent être généralisées et doivent toujours être attribuées à titre individuel.

Les offices de l'emploi ont-ils intérêt à voir les jeunes sans solution à l'issue de la scolarité obligatoire être considérés comme chômeurs et

Table ronde: crise économique et formation professionnelle

inscrits aux semestres de motivation? Ne faudrait-il pas plutôt trouver des solutions pour prévenir le chômage des jeunes?

S. Gaillard: Les semestres de motivation (SEMO) suscitent beaucoup de discussions. Ils sont destinés aux jeunes sans aucune formation et ont pour but de leur trouver une place de formation. Il existe des projets-pilote dans plusieurs cantons, dont celui de St-Gall. Aucune structure n'est imposée. Les cantons ont le choix des mesures qu'ils financent avec les moyens mis à disposition par l'assurance-chômage. Certains privilégient le coaching.

Les entreprises ont-elles l'intention d'engager leurs apprentis à l'issue de la formation?

J. Zellweger: De nombreuses entreprises investissent dans la formation. Aussi tiennent-elles à rentabi-

liser cet investissement et à maintenir les jeunes formés dans l'entreprise. Les associations de branche sont sensibilisées aux mesures à prendre, tant pour les apprentis que pour les jeunes parvenus au terme de leur formation. Elles jouent un rôle essentiel car la situation varie d'un secteur économique à un autre; elle est par exemple bonne dans le domaine des techniques médicales. Swissmem a développé un projet de prêt de personnel. Toutes les mesures ne peuvent bien sûr n'être que temporaires.

Mise en page: rh

Impressum

Document complémentaire à la lettre d'information PANORAMA actualités. © Editeur: Centre suisse de services Formation professionnelle / orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO, Berne

Possibilité de s'abonner gratuitement via le site www.panorama.ch; on y trouve les éditions précédentes et d'autres informations sur le marché du travail, la formation professionnelle, l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière.

Rédacteur responsable: Emil Wettstein, Berufsbildungsprojekte GmbH Zürich, redaction@panorama.ch